

ée pour son  
in 'très bon  
is groupes français  
le systèmes  
des données,  
naissance  
difficiles',  
ipe de cinq avocats  
inet assiste de  
ançaises dont BNP  
avoir-faire reconnu  
iment aux côtés de

rtice du secteur',  
ructif. Le cabinet  
oppement de  
ment de grands

é traitement de  
ensing, le 'cloud  
isti Razavi, Kami  
ne d'une 'forte  
nc est l'avocat de

e solide dans  
sy Information  
ntervient sur la  
i, de licensing ou  
se en œuvre de  
et de médias.  
abinet assiste de  
dans le secteur  
de projets  
onnées. Le cabinet  
atiques. Hervé

e ses litiges  
rce, d'accès aux  
nt des dossiers en  
ueur, son inventivité  
rgumentaires',  
rofondie de la

s à la pointe sur les  
ii l'a assisté sur la  
rnet, la protection  
é également un fort  
agne également  
ues. Béatrice  
mandés.  
ue et de l'internet.  
le contentieux. Elle  
treprises indiennes  
des télécoms.

## RECOMMANDE :

Technologies de l'information,  
informatique, internet et télécoms (suite)

Bersay & Associés  
Field Fisher Waterhouse  
Gramond & Associés  
Herbert Smith Freehills LLP  
HUGOTAVOCATS  
ITLAW Avocats  
Ichay & Mullenex Avocats  
Latournerie Wolfrom & Associés ●  
Magenta  
NomoS  
Racine  
Staub & Associés  
Stehlin & Associés

4

Altana  
Alyanakian Avocats  
Aston  
Astura  
Blum Avocats  
CMS  
Clifford Chance  
Dentons  
Eversheds LLP  
Gilles Vercken Avocats  
Granrut Avocats  
Jones Day  
K&L Gates LLP  
Laude Esquier Champey  
Lawint  
Lawways  
Redlink  
Taylor Wessing  
White & Case LLP

5

Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.

● Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.

Aston est un cabinet dédié aux entreprises technologiquement innovantes; startups, acteurs de l'internet et de la téléphonie mobile ou encore créateurs de logiciels. L'équipe intervient sur la rédaction de contrats, affiche une forte connaissance des problématiques de l'e-commerce et accompagne des entreprises dans le cadre de leurs levées de fonds. Olivier Sanviti est recommandé.

Fondé en avril 2012, Astura intervient dans le domaine des technologies et de la propriété intellectuelle sous la direction de Matthieu Mélin qui a fait ses classes dans les plus grands cabinets de la place. 'Disponible, rigoureux et pédagogue', il est reconnu comme un expert en droit de l'informatique et des réseaux, et apprécié pour ses 'analyses très détaillées et très pertinentes'. Il représente plusieurs grands groupes utilisateurs pour le compte desquels il a géré plusieurs missions délicates d'analyse et d'audit conduites par des éditeurs détenteurs de droits de licences sur des logiciels. Il intervient également en matière de protection des données et de marques sur internet.

Marina Blum de Blum Avocats est réputée pour sa 'parfaite maîtrise des enjeux des éditeurs de logiciels' et sa 'compréhension des enjeux juridiques et business' du secteur. 'Toujours disponible et pleinement investie', elle est également recommandée pour 'son approche pragmatique et sa pugnacité dans les négociations'. Marina Blum assiste de nombreuses startups. Elle exerçait auparavant au sein d'Aklea.

Dirigée par Antoine Gendreau et Anne-Laure Villedieu, l'équipe de CMS intervient sur le traitement de problématiques d'internet, de protection des données et de négociation de contrats. La clientèle est constituée d'utilisateurs et de prestataires de services. Le cabinet a assisté Intel sur la mise en place d'un programme de gestion des données personnelles.

Victoriano Melero de Clifford Chance conseille des utilisateurs et plusieurs prestataires de services sur la négociation d'accords de licence, la mise en place de systèmes d'intégration et sur la gestion de problématiques de protection des données.

Dirigée par David Masson, l'équipe de Dentons assiste des prestataires de services et des utilisateurs sur la négociation de contrats informatiques et sur la gestion du contentieux. Le cabinet assiste également de grands laboratoires en matière de protection des données.

Eversheds LLP possède une bonne expertise en matière de protection des données. Le cabinet assiste ainsi plusieurs grands groupes français et anglais sur l'élaboration de programmes de mise en conformité dans plusieurs pays. L'équipe traite également des problématiques d'internet. France Télévisions et Marks & Spencer font confiance au cabinet. Dan Roskis et Gaëtan Cordier sont recommandés.

Gilles Vercken Avocats offre un 'excellent niveau de service' et assiste des éditeurs de logiciels et de jeux vidéo ainsi que des acteurs de l'internet. L'équipe compte dans ses rangs Florence Gaullier et Gilles Vercken, un 'très bon négociateur' qui 'comprend parfaitement les problématiques en jeu dans les secteurs du logiciel et des jeux vidéos'.

Anne Cousin de Granrut Avocats est reconnue pour son savoir-faire en matière de droit informatique et de réseaux d'information. Elle conseille notamment des utilisateurs sur la négociation de contrats avec des prestataires de services et assiste ses clients dans le cadre de missions d'audit de licences. Le cabinet a récemment représenté l'Union des Caisses de Congés Payés du Bâtiment sur la négociation de contrats de 'cloud computing'. Interviennent également dans les dossiers; Jean Castelain, Richard Milchior et Emmanuel Sordet qui atteste 'd'une fine connaissance du secteur des télécoms, de l'informatique et de l'internet'.

Dirigée par Hervé Castelnau, l'équipe de Jones Day représente des groupes informatiques et de technologies dans la négociation de contrats majeurs. Le cabinet est également actif en Afrique dans le secteur des télécoms. Orange/France Telecom est notamment client.

Etienne Drouard de K&L Gates LLP est très à la pointe des problématiques rencontrées par les acteurs de l'internet. Il intervient notamment sur des questions majeures d'e-commerce, de livres numériques ou de protection des données. Il conseille également ses clients sur le développement de nouvelles stratégies de marketing en ligne. De grands acteurs de l'internet font appel au cabinet.

Laude Esquier Champey assiste de grands opérateurs télécoms et des acteurs de l'internet en matière contentieuse. Le cabinet représente également des entreprises devant la CNIL. Olivier Laude, Victor Champey et Sophie Havard Duclos interviennent dans les dossiers.

Lawint est recommandé pour sa compétence et sa réactivité dans le secteur des technologies et du droit des données personnelles. L'équipe de trois avocats, dirigée par Alexandre Diehl, assiste des utilisateurs et des prestataires de services.

L'équipe de Lawways est à 'l'écoute des demandes' de ses clients et propose 'des solutions adaptées et pragmatiques'. Elle assiste des éditeurs de logiciels et des entreprises technologiques, notamment